

Vivre POISAT

N°155
MARS
2025

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE



12 — 27
AVRIL 2025



80 ÉVÈNEMENTS GRATUITS
DANS TOUTE LA MÉTROPOLE !

GRENOBLEALPESMETROPOLE.FR
/10JOURSCULTURE



Ouverture de la mairie au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.
Sur rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture au public.
Tél. 04 76 25 49 75 - mairie@ville-poisat.fr
www.ville-poisat.fr

Édito

En 2025, je sais combien il peut être difficile d'aborder sereinement une nouvelle année dans un contexte marqué par des incertitudes et des défis multiples. Nous avons des raisons d'être inquiets. Mais nous devons aussi être enthousiastes, car le futur est à construire jour après jour, par nos actions, par nos choix, par notre détermination.

Notre engagement s'articule autour de 7 orientations :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement,
- entretenir le patrimoine bâti et non bâti,
- soutenir les politiques éducatives (enfance, petite enfance, écoles) et préserver la qualité des services publics,
- investir dans les projets structurants en lien avec le PCAE (Plan Climat Air Énergie),
- financer, de manière soutenable, les projets,
- préserver le cadre de vie et le dynamisme de la ville,
- mettre en place des politiques publiques basées sur la solidarité, l'équité et le juste investissement.

Conscients de la réalité économique des ménages et foyers poisatiers, nous avons fait le choix, lors du dernier conseil municipal consacré au budget, de ne pas augmenter la fiscalité locale ni la tarification des services publics. Nous avons conscience que, pour les jeunes familles et les plus modestes, la situation économique a de fortes répercussions sur leur vie quotidienne. Ce choix politique a des conséquences, car, in fine, c'est le budget communal qui absorbe l'inflation. Nous assumons ce

choix. Il permet à des familles de venir s'installer et rester vivre à Poisat. Il participe à la vitalité et à la mixité démographique essentielle pour la dynamique d'une commune.

Le budget que nous avons voté financera notamment les projets d'investissements suivants :

- la construction de la nouvelle restauration scolaire,
- l'amélioration et la rénovation des bâtiments et équipements publics, ainsi que l'acquisition de nouveaux ateliers techniques municipaux,
- la réalisation de la 2^e tranche des aménagements de l'Esplanade du 8 mai 1945,
- le remplacement de la chaufferie de l'école élémentaire.

Avec l'aide de la Métropole, la commune bénéficiera de différents projets d'aménagements et d'espaces publics :

- l'allée de Prémol via le Plan Canopée,
- le projet rue aux Enfants dans la rue Claude Debussy ainsi que la réfection d'une partie de la rue Hector Berlioz,
- la sécurisation de la traversée du carrefour Berlioz/Lhenry sera étudiée ainsi que le renforcement du marquage au sol pour donner plus de visibilité et de légitimité aux piétons sur les traversées de la place Georges Brassens,
- le réaménagement de la rue de l'Ancienne Mairie est également attendu pour avoir une meilleure sécurisation et circulation de la rue, améliorer l'accès au cimetière intercommunal et au parc Hubert Dubedout et permettre de traiter significativement les problèmes de ruissellement lors des fortes pluies.

Outre les projets d'investissement, nous continuerons à financer et à soutenir l'ensemble des politiques éducatives, culturelles et sociales, car elles sont essentielles à la vie de la commune.

Le secteur éducatif va connaître un important travail cette année avec l'écriture du nouveau Projet Éducatif de Territoire (PEdT). Nous souhaitons qu'il soit partagé et collaboratif. Le PEdT est un outil stratégique qui permet à une commune de structurer et de coordonner les actions éducatives locales pour mieux articuler les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il joue un rôle crucial pour répondre aux besoins des enfants, des familles et des acteurs éducatifs. Le PEdT s'inscrit dans le cadre fixé par l'État, notamment par la loi de refondation de l'école de 2013, qui fixe le temps scolaire à 4,5 jours et encourage les communes à jouer un rôle actif dans la complémentarité éducative.

Poisat a toujours été précurseur sur le sujet. Nous souhaitons que cela perdure en engageant une démarche collaborative qui mobilisera les acteurs locaux : élus, parents, enseignants, associations, animateurs, professionnels de la petite enfance...

Ce travail est essentiel et sera le cadre éducatif qui accompagnera l'organisation du temps scolaire qui a suscité un riche débat. Le choix entre 4 jours et 4,5 jours est un équilibre délicat entre les besoins éducatifs des enfants, les contraintes des familles et les moyens des communes. Le sujet n'est pas simple et les avis sont divers. Certains privilégient le repos (4 jours), tandis que d'autres considèrent que les 4,5 jours

Informations municipales

sont plus bénéfiques pour l'apprentissage.

Pour bien l'appréhender, nous avons fait le choix d'engager un dialogue avec tous les acteurs concernés avant la décision des conseils d'école, en tenant compte des spécificités locales et des priorités éducatives.

En plus d'un sondage consultatif organisé par la commune via l'application Illiwap, que je vous invite à télécharger, je remercie les parents délégués pour leur implication et d'avoir permis l'organisation d'un vote dans les deux écoles. Le résultat de ce vote nous a permis de voir que la majorité des parents, environ 55 %, souhaitent un maintien de l'organisation du temps scolaire à 4,5 jours. Au sein des conseils d'écoles, les deux élus municipaux ont ainsi voté pour ce maintien du temps scolaire, car nous pensons que c'est l'organisation la plus appropriée pour les rythmes d'apprentissage basés sur les matinées, l'organisation la plus logique, car en continuité de celles proposées par la petite enfance et par le collège, l'organisation la moins impactante financièrement pour les familles, car le mercredi matin est un temps scolaire gratuit.

J'espère que le ou les futurs gouvernements prendront en compte l'aberration de la situa-

tion pour les collectivités et y mettront un terme. Le système actuel, avec des dérogations possibles et des allers-retours entre différents rythmes, génère de l'incertitude et est un casse-tête organisationnel. Une règle nationale claire et stable permettrait d'apporter une lisibilité sur le long terme. Cela garantirait que tous les élèves bénéficient des mêmes rythmes d'apprentissage. C'est, il me semble, le rôle de l'État d'y veiller.

En 2025, soyons déterminés à trouver l'unité et le compromis plutôt que la confrontation et l'individualisme.

Je vous invite à porter un regard neuf sur l'avenir. Rappelons-nous que tout est encore possible. Soutenons les initiatives qui apportent des solutions concrètes et pragmatiques. Et surtout, n'oublions jamais que chaque petit geste compte.

Notre commune est le reflet de la diversité et de la richesse qui caractérisent notre société. Dans notre engagement, nous avons toujours mis en avant des valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale. Ces valeurs sont au cœur de notre action et continueront de l'être.

Ludovic Bustos, Maire

Conseil municipal du 27 janvier

Lors du conseil municipal du 27 janvier, il a été décidé :

- la signature de la convention d'attribution d'un fonds de concours métropolitain dédié aux transitions à destination des communes, pour le projet de désimperméabilisation et réaménagement de la cour de l'école élémentaire
- la signature de la convention sur les modalités de partage du produit de la Taxe d'Aménagement Majorée (TAM) instituée dans le secteur « Bas Coteau » entre la commune de Poisat et Grenoble-Alpes Métropole
- la signature de la convention de maîtrise d'ouvrage et de fonds de concours entre Grenoble-Alpes Métropole et la commune de Poisat pour le projet de réaménagement de la rue de l'Ancienne Mairie
- la sortie du service commun plateforme numérique participative de territoire
- la dénomination du nouveau bâtiment communal abritant la restauration scolaire : Léa Blain, jeune résistante dès 1942
- la reprise anticipée des résultats 2024 au budget principal
- le maintien des taux d'imposition pour 2025
- l'approbation du budget primitif 2025
- le versement d'une aide financière exceptionnelle en soutien au département de Mayotte
- l'adhésion à l'ONG SOS MÉDITERRANÉE et l'attribution d'une subvention.

Hommage

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. René GUE-NARD, conseiller municipal de 1971 à 1983. Le maire, le conseil

municipal ainsi que le personnel communal adressent leurs sincères condoléances à la famille et à ses proches.

Informations municipales

Budget 2025

Le budget 2025, voté le 27 janvier dernier, s'inscrit dans la poursuite des engagements pris par le conseil municipal.

Les prévisions sont prudentes pour la gestion du fonctionne-

ment mais aussi ambitieuses en investissement avec la volonté de poursuivre les investissements dans des projets structurants. Le budget total annuel dépasse cette année 5,1 millions d'euros.

Ce budget est construit sur la base d'une situation financière saine, en intégrant les résultats excédentaires de 2024. Grâce à cela, le budget est équilibré sans nouvel emprunt pour 2025.

0%

Pas d'augmentation du taux de taxe foncière

5,1M€

Budget total annuel

965€

Dépenses d'équipement par habitant

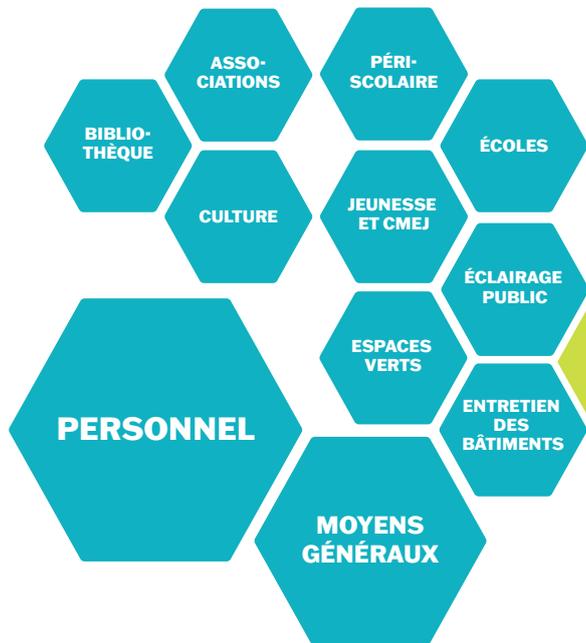
La capacité de désendettement de la commune est de

5 ans

au 31/12/2024 (seuil d'alerte à 12 ans)

Budget primitif 2025

FONCTIONNEMENT
2 445 000 €

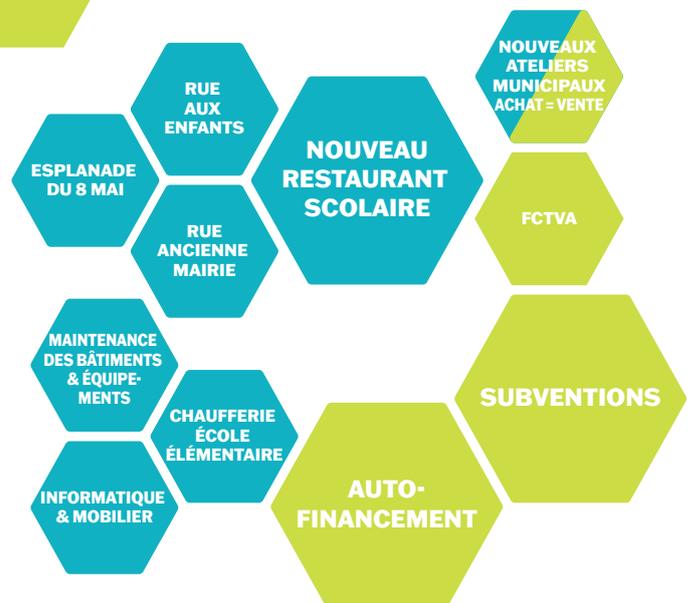


TAXE FONCIÈRE

DOTATIONS

PRODUITS DES SERVICES

INVESTISSEMENT
2 656 000 €



Recettes

Dépenses

Informations municipales



Les projets votés



Informations municipales

Soirée débat

Retour sur la soirée débat organisée par le collectif Solidarité internationale Eybens – Gières – Poisat - Venon qui a lieu chaque année à Poisat.

Le mercredi 27 novembre à Poisat, Espace Léo Lagrange, a été diffusé le film documentaire « **L'or bleu, l'or vert, les larmes d'une vallée** » réalisé par Anaïs Mariotti. Ce documentaire critique les dérives de la monoculture intensive et le pillage de l'eau dans la vallée de Petorca, au Chili, où l'avocat domine un paysage devenu aride, remplaçant les cultures traditionnelles par une monoculture intensive. Cette pratique agricole, très



exigeante en eau, entraîne de sévères pénuries chez les ruraux. En plus de voir leurs terres asséchées, ils vivent parfois au rythme des camions-citernes, avec un approvisionnement en eau minimal. Ce documentaire donne la parole aux paysans, premières victimes de ces politiques

ultralibérales, qui voient leur mode de vie complètement bouleversé. Il nous plonge au cœur de cette vallée, qui témoigne des nombreux conflits environnementaux chiliens, dans l'un des rares pays au monde où l'eau est privatisée.

Coup de pouce Jeunes Isère

Vous avez l'idée d'un projet et besoin d'un coup de pouce pour le concrétiser ?

Postulez à « Coup de pouce Jeunes Isère », une bourse à projets en direction des jeunes, proposée par la Caf et le département de l'Isère.

L'objectif ? Donner un coup de pouce pour que le talent des jeunes Isérois s'exprime !

- Vous avez entre 11 et 25 ans.
- Vous habitez en Isère.
- Vous avez l'idée d'un projet seul ou à plusieurs : culturel, sportif, solidaire, de protection de l'environnement, de promotion de la santé, séjour à dimension éducative et citoyenne...

Osez vous lancer ! Cette bourse pourrait vous aider à passer à l'action !

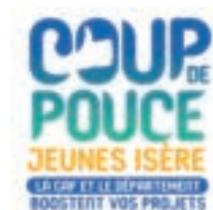
Deux possibilités s'offrent à vous :

- soit, porter votre projet de manière autonome,
- soit, vous faire accompagner par un référent d'une structure, professionnelle ou bénévole au sein de services jeunesse communaux ou intercommunaux, associations (club sportif, association d'habitants, junior association...).

Avant de vous lancer, prenez le temps de bien lire le règlement qui est à votre disposition sur la plateforme Coup de pouce Jeune Isère pour connaître toutes les conditions.

Ensuite, déposez votre projet en ligne sur : <https://www.coupdepoucejeunesisere.fr/project> et n'oubliez pas de joindre les pièces nécessaires avant le 11 avril 2025 à 12 h au plus tard.

La présentation des projets devant le jury aura lieu en mai 2025.



Informations municipales

Départs à la retraite

C'est avec une grande émotion que la commune de Poisat s'apprête à saluer le départ à la retraite de trois agentes qui ont consacré de nombreuses années au service des habitants : Sandra, Murielle et Nathalie. Leur engagement sans faille, leur professionnalisme et leur sens du service public ont marqué la vie municipale.

Toujours à l'écoute, **Sandra** a œuvré pendant de nombreuses années dans le secteur social. Grâce à son dévouement, elle a su accompagner de nombreuses familles et personnes en difficulté, avec bienveillance et humanité. Son empathie et son engagement ont fait d'elle une interlocutrice précieuse pour tous ceux qui avaient besoin de soutien.

Tout au long de sa carrière, elle a su établir un climat de confiance avec les usagers, mettant un point d'honneur à les écouter, les conseiller et les orienter vers les solutions les plus adaptées à leur situation. Pilier du Centre Socio Culturel et Sportif, **Murielle** a été bien plus qu'une secrétaire et une responsable de l'accueil : elle était l'âme de

ce lieu de rencontres et d'échanges. Son dynamisme, sa bonne humeur en toute circonstance et son sens de l'organisation ont permis de faire vivre pleinement cet espace essentiel à la vie de la commune. Toujours disponible et à l'écoute, elle a su créer du lien entre les usagers et les équipes.

Discrète mais ô combien essentielle au bon fonctionnement des équipements municipaux, **Nathalie** a assuré avec rigueur et efficacité l'entretien des locaux communaux. Son travail, souvent dans l'ombre, a pourtant contribué à offrir aux habitants et aux agents des espaces accueillants et impeccables. Son professionnalisme et son engagement ont été exemplaires.

Sandra, Murielle et **Nathalie** laissent derrière elles une belle empreinte et de nombreux souvenirs. Le maire et l'ensemble du conseil municipal adressent leurs plus sincères remerciements pour tout ce temps passé à servir l'intérêt général et le service public. Nous leur souhaitons une retraite épanouissante, pleine de nouveaux projets.

Ludovic Bustos, Maire



CCAS



Le printemps s'annonce et je vais vous quitter fin mars non sans une certaine nostalgie ! Poisatière depuis 1988, j'ai foulé pour la première fois le sol de la mairie pour me marier. Dès 2001, le hasard de la vie m'a rapproché de vous pour vous servir, tout d'abord dans le petit bureau de l'agence postale, puis plus tard à l'accueil de la mairie. Mes missions ont évolué pour être plus proche encore de chacun, et vous accompagner dans ces périodes de la vie qui désorientent et affaiblissent.

Des liens très forts se sont tissés. J'ai aimé vous écouter, vous soutenir, vous aider, vous guider, tout simplement être là. Vous m'avez beaucoup apporté, nos échanges, nos partages sont une richesse inestimable et vous me manquerez, comme celles et ceux qui nous ont quittés trop tôt ! Je vous remercie pour votre confiance.

Je n'oublie pas mes collègues d'avant et d'aujourd'hui, nos longues heures partagées, notre complicité et nos rires.

Merci également aux membres d'association, à toutes les personnes des organismes extérieurs, aux parents d'élèves, aux enseignants et enfin aux élus qui ont cru en moi et m'ont confié ces missions qui pour moi ont du sens.

« L'âge est un dernier long voyage, un quai de gare et l'on s'en va, il ne faut prendre en ses bagages que ce qui vraiment compte, et se dire merci de ces perles de vie... » JJG

Alors, merci à vous !

Sandra Martinese



Avis aux amateurs de marche et de patrimoine : balade Bresson-Eybens-Poisat

Parmi les actions visant à renforcer les échanges intercommunaux avec nos voisins d'Eybens et Bresson, un projet se met en place autour de la mise en valeur de notre environnement naturel et de notre patrimoine historique.

Dans ce cadre, le groupe des marcheurs de la Maison Des Habitants

d'Eybens invite les Poisatiers et Bressonnais intéressés à se joindre à eux pour réfléchir, partager leurs connaissances et idées... en marchant ensemble bien sûr !

Une première rencontre est proposée le **mardi 8 avril de 8 h 30 à 12 h**. Rendez-vous à la Maison Des Habitants : l'Illiade, place Condorcet à Eybens.

Réaménagement de l'Esplanade du 8 mai 1945



La 1^{ère} phase du projet vient d'être livrée : il s'agit de l'installation des modules de jeu et de fitness. Côté jeux, une structure de cordes de 4,5 m de haut et une balançoire «nid d'oiseau» ont été implantées à proximité de l'aire de jeu existante dédiée aux petits, qui reste séparée et clôturée. Côté fitness, 5 modules, choisis en concertation avec les kinésithérapeutes de Poisat, ont été installés : vélo elliptique, manivelles, table abdominale, barres fixes et parallèles.

Pour des raisons réglementaires, ces modules ont dû être éloignés des modules de jeu par rapport au plan initial.

Le projet se poursuivra avec l'étude, puis la réalisation à l'automne de la 2^e phase, incluant la restructuration des espaces et l'aménagement paysager. Les objectifs principaux sont de restaurer et de compléter la végétation, améliorer le confort d'usage et sécuriser les espaces par une séparation nette des parties loisirs/jeux et stationnement.

Ce dernier sera reconfiguré globalement sur le secteur, en complémentarité avec les aménagements prévus dans le projet de la rue aux Enfants sur la rue Claude Debussy et la rénovation de la rue Hector Berlioz.



Réaménagement et sécurisation de l'échangeur n° 4 sur la rocade sud



Les travaux de rénovation et de sécurisation de l'échangeur n° 4 de la rocade sud ont débuté le 20 janvier et se termineront au mois d'avril. L'objectif principal de ce projet, conduit par Grenoble-Alpes Métropole, est de sécuriser et de fluidifier les différents cheminements auto, vélo et piéton au niveau du pont,

qui constitue, de l'avis général, un des points noirs de la rocade. Les différentes bretelles d'accès vont devoir être successivement fermées, à l'exception de celle desservant la ZI sud; des déviations seront mises en place au fur et à mesure, allant jusqu'aux sorties 2-Gières et 6-Alpexpo.



Rue aux Enfants



COÛT
PRÉVISIONNEL

Commune
195 000€

Métropole
255 000€

Une première réunion de concertation a eu lieu fin novembre, au cours de laquelle l'esquisse du projet a été présentée par les équipes de Grenoble-Alpes Métropole; les remarques des habitants présents ont été notées et prises en compte.

Une version remaniée du projet a été partagée en décembre avec les riverains les plus concernés par le réaménagement de la rue Claude Debussy. Les modifications apportées ont permis de valider le programme d'aménagement. Elles incluent une réduction des nouvelles plantations là où la végétalisation est déjà dense, un élargisse-

ment des zones de stationnement temporaire à hauteur des maisons évitant un débordement des véhicules sur la partie dédiée aux enfants et aux promeneurs, et un choix de mobilier limité à l'assise et démontable afin de rendre son installation réversible si des nuisances venaient à être constatées.

Enfin, un temps d'échange avec les enfants leur a permis de proposer quelques compléments à la partie ludique de l'aménagement.

Le projet ayant été validé techniquement par les services de la Métropole fin janvier, la phase d'étude détaillée est en cours, en vue d'une

réalisation pendant les congés scolaires de l'été pour la partie voirie proprement dite. Les parties mobilier et végétalisation se poursuivront au-delà de la rentrée scolaire puis en automne/hiver.

Sur la rue Hector Berlioz, les travaux incluront l'aménagement de stationnements perméables en écluse comme sur la rue Camille Saint-Saëns, dont une partie dédiée à la dépose-minute école/multiaccueil et au stationnement d'attente du bus lors de sorties scolaires ponctuelles, ainsi que la plantation d'arbres de gabarit variable selon leur position par rapport aux logements.



Nouvelle étape de la ZFE en 2025 : tout ce qu'il faut savoir

Depuis le 1er janvier 2025, les véhicules Crit'Air 3 sont à leur tour concernés par le périmètre de la Zone à Faibles Émissions. Une période pédagogique de six mois est appliquée.

L'ESSENTIEL À RETENIR

- Au 1^{er} janvier 2025, la ZFE concerne aussi les véhicules Crit'Air 3.
- Elle s'applique du lundi au vendredi de 7 h à 19 h, dans 13 communes de la Métropole (Échirolles, Eybens, Fontaine, Gières, Grenoble, La Tronche, Le Pont-de-Claix, Meylan, Saint-Égrève, Saint-Martin-d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Seyssinet-Pariset et Seyssins).
- Une période pédagogique (sans verbalisation) durera six mois.
- Les propriétaires d'un véhicule Crit'Air 3 peuvent, sous conditions de ressources, être accompagnés pour changer de mobilité ou de véhicule.

Après l'interdiction des véhicules classés sans Crit'Air et Crit'Air 5 en 2023, puis celle des Crit'Air 4 en janvier 2024, les Crit'Air 3 sont à leur tour interdits de circuler dans le périmètre de la zone à faibles émissions depuis le 1er janvier 2025.

Comme ce fut le cas lors des étapes précédentes, **une période pédagogique (sans verbalisation) de six mois est observée**. Cette période permet aux propriétaires des véhicules Crit'Air 3 de trouver des solutions de mobilité adaptées, notamment en sollicitant le dispositif d'accompagnement mis en place par le Smmag et la Métropole.

L'aide passera au printemps de 3 000€ à 5 000€.

Conçu autour de conseils personnalisés, celui-ci propose **jusqu'à 3 000 euros d'aides sur 3 ans pour profiter de l'ensemble des services de mobilité alternative à la voiture (transports en commun, M vélo+, vélo et trottinette électriques en libre-service, autopartage, covoiturage...).**

Ce montant sera d'ailleurs élevé à 5 000€ au printemps prochain. Une aide au changement de véhicule pouvant aller jusqu'à 3 500 euros existe également.

Depuis le lancement de ce dispositif en septembre 2023, près de 1 200 usagers ont pris rendez-vous pour un « entretien ZFE », étape obligatoire pour bénéficier des aides financières, et ont été accompagnés.

Parallèlement, le dispositif d'aide à l'achat de vélo (jusqu'à 1 500€) connaît un vrai succès avec près de 2 700 aides versées en un an. Imposée par l'État, la ZFE métropolitaine a été mise en place **dans 13 communes (de 7 h à 19 h du lundi au vendredi) et vise à améliorer la qualité de l'air.**

Infos et demandes d'accompagnement sur :
zfe.grenoblealpesmetropole.fr



Enfance - Jeunesse

1,2,3 départ – Guadeloupe

La municipalité souhaite encourager les actions des jeunes Poisatiens de 16 à 25 ans en les aidant dans la réalisation et la concrétisation de leurs projets. Ce dispositif consiste à fournir une aide financière aux projets éligibles. Le projet peut être individuel ou collectif, en France ou à l'étranger. Marta, jeune Poisatière bénéficiaire de ce dispositif, nous fait partager son expérience en Guadeloupe, en tant qu'étudiante en ergothérapie.

Découvrir l'ergothérapie dans les DOM-TOM : mon expérience en Guadeloupe

L'ergothérapeute est un professionnel de santé spécialisé dans l'accompagnement des personnes pour qu'elles retrouvent leur autonomie et leur indépendance dans les activités de la vie quotidienne. Ce métier consiste à aider les personnes à réaliser des gestes du quotidien tels que se lever, s'habiller, cuisiner ou se déplacer, malgré des difficultés liées à une maladie, un accident ou une situation de handicap. L'ergothérapeute intervient par le biais de rééducation, de réinsertion et de réhabilitation, et est également un expert dans l'aménagement du logement et l'utilisation d'aides



techniques. Son objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes, qu'ils soient enfants, adultes jeunes ou âgés, en s'adaptant à leurs besoins spécifiques.

Dans le cadre de ma troisième année d'études, j'ai eu l'opportunité de réaliser un stage de deux mois en neuro-traumatologie à l'hôpital Maurice Selbonne, en Guadeloupe. Cette expérience m'a permis de découvrir les spécificités de la profession dans un contexte insulaire. J'ai participé à la prise en charge de patients en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, tout en m'adaptant aux pratiques locales et à la culture guadeloupéenne.

Au-delà de l'aspect professionnel, ce stage a été une aventure personnelle enrichissante, marquée par la découverte de paysages époustouflants, d'un climat tropical, de traditions uniques, de la langue créole et de différentes coutumes. Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe qui m'a accueillie et accompagnée tout au long de cette immersion inoubliable en Guadeloupe.

Marta Gabrel

Informations dispositif 1,2,3 départ sur : <https://ville-poisat.fr/wp-content/uploads/2022/07/Plaque-jeunesse-2022-1.pdf>



Autour de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Repas de Noël



Galette

Ateliers
découverte



Jeux de société



Jeux de société



Yoga



Ateliers découverte



Création jeux de société



Création jeux de société



Jeux de société



Jeux de société

Service Jeunesse

Dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG) Bresson-Eybens-Poisat qui permet une mutualisation de moyens et d'actions entre ces communes, les services jeunesse d'Eybens et Poisat ainsi que l'association du Centre Loisirs et Culture (CLC) ont mis en place un partenariat autour des actions pour les jeunes.

En effet, la commune de Poisat souhaite offrir aux jeunes de 11 à 17 ans un accès facilité aux activités mises en place sur la commune d'Eybens. Cette logique de coopération, avec financement de la commune pour bénéficier des tarifs eybinois, doit permettre une diversification des actions pour les jeunes Poisatiers.

En cette année 2024-2025, grâce à ce partenariat, plusieurs soirées jeunes ont eu lieu au CLC d'Eybens. Organisées conjointement par les services jeunesse d'Eybens et de Poisat, un animateur de la commune est présent pour encadrer et animer. L'occasion de vivre une soirée « Jeunes et engagés » en décembre 2024, deux soirées « culture hip-hop » en février 2025. La prochaine soirée commune aura lieu le **4 avril** pour vivre un jeu grandeur nature à la maison de l'enfance d'Eybens. Elle sera suivie, le **7 mai**, d'une soirée autour des œuvres de Miyasaki et de la culture japonaise.

Sans oublier toutes les activités proposées lors des vacances scolaires au CLC et pendant les vacances d'été, la Summer party et les soirées piscine des mercredis.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Accueil du CLC : accueil@clc-asso.fr - 04.76.24.22.32,
<http://www.centreloisirset-culture-eybens.fr/>

Accueil du service enfance jeunesse : periscolaire@ville-poisat.fr - 04.76.25.89.19

Enfance - Jeunesse

À la découverte des modes de garde

Vous êtes jeunes parents ou futurs parents ? Vous recherchez un mode de garde régulier ou occasionnel pour votre enfant ? Le Relais Petite Enfance, service unifié des communes de Bresson, Eybens et Poisat, vous propose une réunion d'information, le **jeudi 27 mars à 18 h 30** en salle du conseil municipal de Poisat.

Venez rencontrer l'élue à la petite enfance, la responsable du Relais et échanger avec des professionnels·le·s de la petite enfance (multiaccueil Bout'Chou et assistantes maternelles de Poisat).

Renseignements et inscriptions auprès du Relais Petite Enfance au 04 76 41 18 32 ou par mail à infos-petite-enfance@eybens.fr

Relais petite enfance

Le vendredi 13 décembre, a eu lieu une représentation du spectacle **Comment attraper une étoile** par la compagnie *Comme une étincelle*, à l'Autre Rive à Eybens.

Inscrit dans la programmation culturelle de la ville d'Eybens, cette séance était réservée au Relais Petite Enfance.

Ce sont donc 6 assistantes maternelles de Poisat et 18 enfants qui ont plongé dans l'univers onirique d'un petit garçon à la quête extraordinaire : se lier d'amitié avec une étoile.

Comment attraper une étoile est un spectacle pluridisciplinaire, mêlant théâtre, marionnettes et cinéma d'animation.

C'était, pour la plupart des en-

fants, leur première expérience d'une salle de spectacle. Un beau moment de partage et de culture.

Le projet de l'année du Relais Petite Enfance concerne le développement du langage chez le jeune enfant. Dans ce cadre, les enfants inscrits sur les temps collectifs de Poisat vont avoir une séance à la bibliothèque de Poisat entre chaque période de vacances scolaires. Ce sera l'occasion pour eux de découvrir ou redécouvrir la bibliothèque mais également de passer un moment avec leurs copains accueillis au multiaccueil Bout'Chou. Regarder un livre, lire une histoire aide l'enfant à développer son langage. C'est un des moyens les plus efficaces d'améliorer l'acquisition du

vocabulaire, tout en permettant à l'enfant de développer sa capacité d'écoute et d'attention.



*Dans le cadre de la CTG, la commune a financé deux projets qui ont permis à l'école maternelle d'assister au spectacle **Comment attraper une étoile** et à deux classes de l'école élémentaire de participer à la représentation de **DIMA** ainsi qu'aux ateliers de médiation organisés autour du spectacle.*





Culture



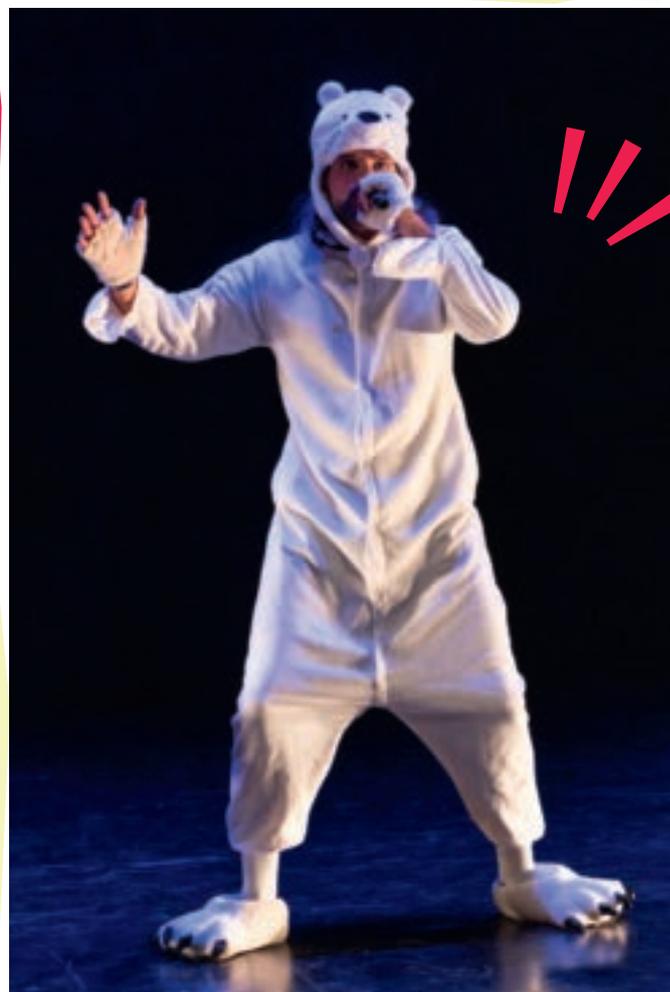
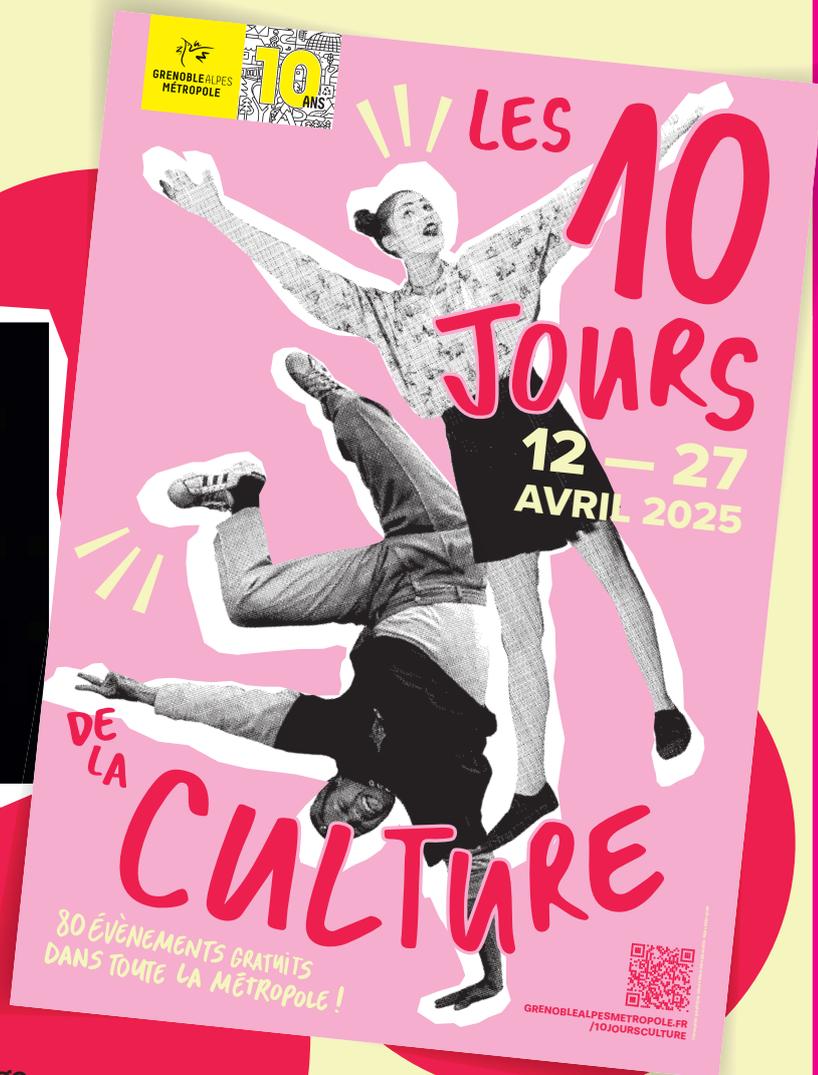
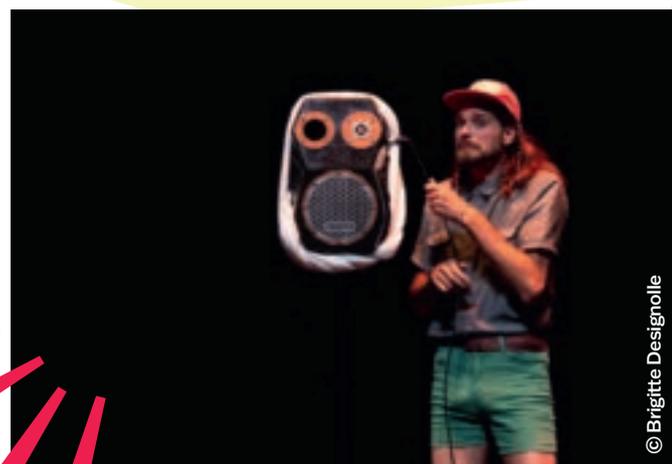
SPECTACLE CLOWN, RAP, ÉCONAÏF

Dans le cadre des «10 jours de la culture métropolitaine», la ville de Poisat et Grenoble-Alpes Métropole présentent **AU SEC'OURS** par la compagnie la Dent Drôle.

Vendredi 18 avril à 19 h — Espace Léo Lagrange
Durée : 1h — Entrée libre — À partir de 5 ans
Sur réservation au 04 76 25 49 75 ou par mail à accueil.mairie@ville-poisat.fr

Ursy est un artiste sensible et écolo. Il apprend que les ours polaires n'auront bientôt plus de maison. C'est chaud ! Bouleversé, il vient sur scène livrer une performance musicale, participative et engagée. À l'aide d'un «looper», il mêle beatbox, rap, danse et humour dans un numéro naïf, absurde et touchant.

Interprétation : Santiago Nicola / Régie technique : Maxime Quirin / Mise en scène : Cyril Griot



THÉÂTRE D'IMPRO



LES MARTIN.E.S SONT EN ROUE LIBRE !

Vendredi 14 mars — 20 h — Espace Léo Lagrange — 1 h 30 - Entrée libre
Réservation : <https://www.helloasso.com/associations/pratiqu-impro/evenements/spectacle-poisat-2025>

Venez assister à une soirée d'IMPROVISATION exceptionnelle ! Pour la première fois, la troupe Les Martin.e.s et la compagnie En Roue Libre vous concoctent un spectacle en commun ! Au programme de cette soirée TV improvisée, des rires, de l'émo-



tion et des comédiens survoltés qui vous proposent un feuilleton tel un fil rouge entrecoupé de « pubs » à la sauce cabaret ! Vous allez passer une soirée inoubliable et ressortir avec une banane qui vous mettra en joie pendant des jours ! Promis !

Compagnie e-Motions

DANSE

Festival Carte Blanche Chorégraphe 2025-12^e édition, en partenariat avec Poisat culture Samedi 24 mai à 15 h et à 20 h — Espace Léo Lagrange — Tout public

Pour la 12^e édition, le centre chorégraphique et Cie e-Motions organisent le **festival Carte Blanche Chorégraphe 2025**. Il s'agit d'une scène ouverte aux chorégraphes amateurs, en devenir ou confirmés désireux de présenter leurs créations chorégraphiques dans des conditions professionnelles.



Cette saison, le festival accueille 20 chorégraphes et 250 danseurs. Venez les soutenir en assistant aux représentations.

Retrouvez la billetterie et le programme (à partir d'avril) sur www.compagnie-emotions.fr Pour toute information contacter le 06 72 99 95 29 ou compagnie.e-motions@hotmail.fr

Rencontre littéraire

Jeudi 3 avril à 18 h 30.

En partenariat avec le Printemps du livre de Grenoble, la bibliothèque reçoit Louise Chennevière. Entrée libre.



Née en 1992, Louise Chennevière est une autrice française. Elle vit et travaille à Orange. «**Pour Britney**» est son troisième roman. «J'ai écrit ce texte comme un hommage à celle que j'avais tant aimée, et que j'avais si brutalement congédiée, car se construire en tant que jeune femme avait d'abord signifié pour moi, comme pour beaucoup de filles de ma génération : apprendre très tôt à mépriser les choses que nous avons adorées. Petite fille, il n'y avait pas d'autre destin pour moi que de devenir Britney. Plus tard, elle a incarné le symbole de tout ce que je méprisais de la féminité. À l'âge de trente ans, j'ouvre ses mémoires, et ce que je découvre me glace : un destin féminin rejoué sous tous les soleils et qu'elle allait incarner de façon paroxystique. La jeune femme brûlée

sur l'autel de sa gloire. Son histoire si particulière, et pourtant si classique, a résonné en moi avec celle de **Nelly Arcan** (autrice de «**Putain**», publié aux Éditions du Seuil en 2001, qui se suicide en 2009) dont je venais de découvrir l'écriture incandescente. Nelly, l'un des esprits les plus lucides et les plus brillants qu'il m'ait été donné de rencontrer, qui avait eu le malheur de s'incarner dans un corps de femme, d'être en prison dans ce corps-là, et qui finirait par se donner la mort».

Ce texte entremêle le destin et l'œuvre de ces deux femmes, apparues sur la scène du monde à l'aube du XXI^e siècle, qui aurait dû être celui de leur triomphe, mais qui allait les broyer. Le suicide de Nelly, l'enfermement de Britney sous la tutelle de son père, voilà deux preuves éclatantes de la violence qui se déchaîne dans ce monde contre toute femme qui aurait l'audace de se penser et de se vivre, puissante, libre et sauvage. Violence dont Louise Chennevière comprend ici avoir été la complice involontaire en se détournant si brutalement de Britney Spears, et en ignorant jusqu'à aujourd'hui l'œuvre de Nelly Arcan.

Ce texte est une tentative de réparation. C'est aussi un cri de révolte contre la figure envahissante de la jeune fille, qui domine les imaginaires et soumet les corps. Cette figure idéaliste et mortifère que les hommes n'ont



© Chennevière Louise - Anna Prokulevicz

de cesse de traquer et après laquelle courent les femmes jusqu'à leur perte. À cette figure-là, le texte oppose un devenir femme qui saurait s'affranchir des peurs et des normes.



À lire :

Pour Britney — P.O.L, 2024 (disponible à la bibliothèque)

Mausolée — P.O.L, 2021 (disponible à la bibliothèque)

Comme la chienne — P.O.L, 2019

Bibliothèque

Bénéficiaire d'une aide aux devoirs avec la numothèque Grenoble-Alpes Métropole



Maths, physique, français, quel parent ne s'est pas retrouvé bloqué pour aider son enfant dans l'apprentissage d'une notion étudiée à l'école ? Heureusement, les possibilités pour trouver une aide ex-

térieure se sont démultipliées ces dernières années, avec par exemple, une aide aux devoirs accessible gratuitement depuis la numothèque de Grenoble-Alpes Métropole.

En s'inscrivant dans l'une des médiathèques ou bibliothèques de l'agglomération grenobloise, chaque Poisatier dispose d'une connexion à la numothèque. Cette plateforme propose une fonctionnalité peu connue et pourtant très précieuse lorsqu'on est parent : l'aide aux devoirs.

Tous les soirs de 17 h à 20 h, des enseignants connectés en visioconférence peuvent répondre aux questions posées par des élèves scolarisés **du CP à la Terminale**. Ce service est **ouvert 6 jours sur 7 sur rendez-vous**.

Une autre façon d'appréhender une matière et un bon moyen de faire des exercices qui faciliteront la compréhension d'une règle de grammaire ou d'un chapitre de cours vu en classe.

Pour accéder à la numothèque : numotheque.grenoblealpesmetropole.fr et pour accéder à l'aide aux devoirs, rendez-vous dans la rubrique « Tout apprendre > soutien scolaire ».

Vacances de printemps



La bibliothèque ouvrira **lundi 28 et mercredi 30 avril** de 16 h à 18 h.

Don du sang à Poisat



Lors des 3 collectes qui ont eu lieu en 2024 sur la commune, ce sont 171 dons qui ont pu être réalisés et ainsi aider trois fois plus de receveurs. En 2025, les Poisatiers auront l'occasion d'aider davantage : la commune recevra pour la première fois 4 collectes. La première a eu lieu le mardi 14 janvier et malgré les maladies saisonnières, 54 donneurs ont pris un peu de leur temps pour aider. Parmi eux, 6 étaient de nouveaux donneurs, ce qui est plus que l'habitude ! Merci à eux.

Pour rejoindre cette belle communauté et faire un geste vraiment utile, rendez-vous pour la prochaine collecte, le **mardi 15 avril** ! Vous trouverez toutes les informations comme d'habitude sur le site de l'EFS <https://dondesang.efs.sante.fr/>.

Et si vous ne pouvez pas donner votre sang, vous pouvez tout de même soutenir cette belle cause en en parlant autour de vous et en motivant un nouveau donneur !



L'Abeille Dauphinoise Syndicat d'apiculture de l'Isère

Vous souhaitez avoir une ruche dans votre jardin ou développer plus de compétences en apiculture. L'Abeille Dauphinoise, Syndicat d'apiculture de l'Isère, vous propose des formations et des stages de différents niveaux pour vous permettre d'être opérationnel sur votre rucher.

Venez nous rencontrer au 22 place Bernard Palissy, ZI Champ Fila à Poisat, le mercredi après-midi ou le samedi matin.

Et retrouvez-nous sur notre site : www.abeille-dauphinoise.fr

Associations



Association des Parents d'Élèves



Nous sommes heureux de vous retrouver pour cette nouvelle année et nous vous adressons nos meilleurs vœux, à vous et vos proches. L'année 2025 a débuté comme la fin de 2024, sur les chapeaux de roues. En effet, l'année 2024 s'est clôturée avec un mois de décembre riche en succès. Tout d'abord, nous avons eu le plaisir de renouveler notre traditionnelle vente de Noël. En plus de la vente d'objets décorés avec les dessins des enfants (planches et sacs), les chocolats ont laissé place au fromage. Le Gaec de Thicaud, à Herbeys nous a fourni de délicieux

fromages. Les deux ventes ont remporté un franc succès.

Pendant les festivités de Noël de la commune, les enfants et les enseignantes ont pu vendre leurs créations lors du marché des créateurs. Le stand de crêpes de l'APE a aussi fait fureur, il ne restait plus une seule crêpe à vendre. De quoi finir 2024 sur une belle note !

C'est sur cette même lancée que 2025 a démarré. Organisé en collaboration avec le service enfance jeunesse, le moment convivial autour de la galette des Rois a réuni parents, enfants et l'ensemble des animateurs périscolaires. Petits

et grands ont pu déguster de délicieuses galettes. Les enfants ont réalisé leur propre couronne. Aucun jaloux, chacun la sienne.

Comme chaque début d'année, le bureau de l'APE s'est réuni pour son assemblée générale et renouveler le bureau. Nous tenons à remercier chaleureusement Muriel Gaillard et Delphine Belhache pour leur investissement pendant de nombreuses années ! Leurs derniers enfants quittant l'école élémentaire, elles laissent leur place à de nouveaux parents. Ainsi, nous souhaitons la bienvenue à Charlotte, Carole et Morgane qui rejoignent le bureau.

Nous vous attendons nombreux pour nos prochains événements :

- Blind test, samedi 29 mars, Espace Léo Lagrange,
- Vente de plantes, début avril,
- Vide-greniers, dimanche 18 mai sur l'Esplanade du 8 mai 1945,
- Kermesse, fin juin.



AMI Assistantes Maternelles Indépendantes





Mois de la mobilité
Du 1^{er} au 31 mai 2025

MARS

VENDREDI 14

Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie

VENDREDI 14

Permanence juridique
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



VENDREDI 14

20 h - Théâtre d'impro
Espace Léo Lagrange, voir p. 16



LUNDI 24

19 h - Conseil municipal
En mairie



JEUDI 27 MARS

18 h 30 - À la découverte
des modes de garde
En mairie, voir p. 14

MAI

MERCREDI 7

18 h à 21 h 30 - Soirée jeunes
Voir p. 13



JEUDI 8

Commémoration du 8 mai 1845
Place Georges Brassens



VENDREDI 16

Permanence juridique
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



LUNDI 19

19 h - Conseil municipal
En mairie



SAMEDI 24

15 h et 20 h - Danse
Espace Léo Lagrange, voir p. 16

AVRIL

JEUDI 3

18 h 30 - Rencontre littéraire
avec Louise Chennevière
Bibliothèque, voir p. 17



VENDREDI 4

18 h à 21 h 30 - Soirée jeunes
Voir p. 13



MARDI 8

8 h 30 à 12 h - Balade
Bresson-Eybens-Poisat
Voir p. 7



MARDI 15

16 h à 19 h - Collecte de sang
Espace Léo Lagrange voir p. 18



MERCREDI 16

18 H - Comité culture
En mairie



VENDREDI 18

19 h - Spectacle AU SEC'OURS
Espace Léo Lagrange, voir p. 15



JUIN

JEUDI 12

20 h - Concert
« Le féminisme fait le printemps »
Espace Léo Lagrange



VENDREDI 13

Permanence avec architecte conseiller
Sur RDV au 04 76 25 49 75
En mairie



SAMEDI 21

Poisat en fête,
Spéciale « Fête de la musique »

SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !

100% GRATUITE SANS INSCRIPTION SANS PUBLICITÉ

iliwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !

